



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# Booster le développement de l'agriculture et de la pêche



Les congolais appelés à se lancer dans l'exploitation agricole DR

Le gouvernement a adopté, au cours du Conseil des ministres du 18 septembre, deux projets de loi portant création des agences nationales de développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. Etablissements publics à caractère industriel et commercial dotés de l'autonomie administrative et financière, ces deux entités se fixent comme objectif l'atteinte de la sécurité alimentaire afin de sortir le pays de sa dépendance en la matière, tout en réduisant le coût des importations des denrées de première nécessité estimé à quelque cinq cents milliards francs CFA par an.

Page 3

BONNE GOUVERNANCE

## Le gouvernement veut lutter contre l'enrichissement illicite

Face aux exigences de bonne gouvernance et tenant compte des engagements du Congo vis-à-vis du Fonds monétaire international, dans le cadre de l'accord conclu le 11 juillet dernier, les pouvoirs publics entendent doubler de vigilance pour lutter contre le détournement des fonds et l'enrichissement illicite. En vue de parvenir à cet idéal, le gouvernement a

approuvé, le 18 septembre, le décret faisant obligation aux citoyens élus ou nommés à des hautes fonctions de déclarer leur patrimoine. Cette disposition, précise-t-on, a pour but de renforcer la transparence dans la gestion de la chose publique, la rigueur dans l'exécution des fonctions régaliennes de l'Etat et la transparence.

Page 2

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

## Le secteur informel congolais se restructure

Après l'établissement de la cartographie du secteur informel national, le gouvernement s'emploie à structurer ses activités sachant que certaines d'entre elles échappent encore à la régulation de l'Etat. Les autorités espèrent ainsi dynamiser le secteur en tant

que moyen de lutte contre la pauvreté, améliorer sa production puis faciliter la migration des acteurs vers le secteur formel. C'est le but de la formation qui a débuté hier à Brazzaville. Elle concerne près de deux cent vingt-cinq promoteurs d'entre-

prises. Selon la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, elle vise à pallier les faiblesses du secteur identifiées dans la précédente enquête.

Page 3

TRANSPORT TERRESTRE

## Une convention pour sécuriser le tronçon Brazzaville/Pointe-Noire



Les parties prenantes lors de la signature de la convention pour faire respecter à la fois le code Cémac en ce qui concerne les transports et le code de la route », a expliqué le directeur général adjoint de LCR, Jean-Éric Benoît.

La Congolaise des routes (LCR) et la Force publique ont signé, le 18 septembre à Brazzaville, une convention de partenariat en vue de la sécurisation et la fiabilisation du trafic sur la route nationale n°1.

« Nous devons apporter plus de sécurité aux usagers de la route. Pour cela, nous avons besoin de la police pour assurer la sécurité civile. Pour plus de sûreté, nous avons besoin de la gendarmerie

Page 4

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME

## La parité homme-femme, un des défis de Jacqueline Lydia Mikolo

Page 5

ÉDITORIAL

## Fleuve

Page 2

## ÉDITORIAL

## Fleuve

De tous les défis que nous devons relever aujourd'hui, nous Africains de l'Afrique centrale, celui qui concerne l'immense fleuve Congo est certainement le plus important. Le plus vital même pour les peuples de cette partie du continent en raison, d'une part, du rôle que jouera dans son émergence cette gigantesque artère fluviale lorsqu'elle sera enfin équipée pour permettre l'acheminement en toute sécurité des personnes et des biens, en raison, d'autre part, de l'importance que prendra dans le très proche avenir la préservation de ce deuxième poumon du monde.

Si l'on en juge d'après les projets qui se multiplient sur les deux rives du fleuve, la prise de conscience de l'enjeu que constitue la mise en valeur du capital inestimable que nous a légué la nature devient aujourd'hui très réelle. Pas seulement au niveau des Etats comme en témoigne la concrétisation du Fonds bleu pour le Bassin du Congo créé à Oyo, il y a deux ans, mais également au niveau de la communauté internationale comme le prouve l'implication de la Banque mondiale dans le programme d'investissement en préparation pour l'aménagement de l'axe fluvial Kinshasa-Brazzaville-Bangui.

Au-delà des projets qui se précisent à l'échelle de la sous-région d'Afrique centrale et que symbolisera dans les cinq années à venir la construction du pont routier reliant Brazzaville et Kinshasa, il convient dès à présent de sensibiliser les populations des deux rives du Congo, de l'Oubangui, des fleuves et des rivières qui s'y déversent aux avantages qu'elles tireront à coup sûr de la concrétisation de ces projets. Leur rappeler, en même temps, qu'elles devront porter la plus grande attention au développement de leurs propres activités afin que celles-ci contribuent à la protection de la nature qui les entoure et non à sa destruction.

L'écologie au sens le plus large du terme devenant manifestement un souci planétaire alors que les Etats ne s'en préoccupent guère qu'en paroles, toutes les conditions sont réunies pour que l'attention du monde entier se porte très vite sur l'aménagement du fleuve Congo. A nous qui vivons sur ses rives d'en prendre conscience et de nous organiser pour en tirer un profit légitime sans porter atteinte à cet environnement.

Les Dépêches de Brazzaville

## BONNE GOUVERNANCE

## Le gouvernement fixe les modalités d'application de la loi portant déclaration de patrimoine

Réuni en Conseil des ministres le 18 septembre, l'exécutif a approuvé le projet de décret fixant les modalités d'application de la loi relative à l'obligation de déclaration de patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique.

Déjà adoptée par le parlement, la loi n°4-2019 du 7 février 2019 relative à l'obligation de déclaration de patrimoine par les citoyens élus ou nommés à une haute fonction publique vise, entre autres, le renforcement de la transparence dans la gestion de la chose publique. Il s'agit, en effet, d'une exigence de la Constitution qui stipule, en son article 55, que « tout citoyen élu ou nommé à une haute fonction publique est tenu de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci, conformément à la loi ».

Le projet de décret approuvé a pour objet, selon le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones qui l'a présenté, de préciser les modalités de la déclaration de patrimoine. Il s'agit notamment, a commenté Aimé Ange Wilfrid Bininga, de la procédure de leur dépôt ainsi que celles de la notification aux déclarants, ainsi que les dispositions relatives à la confidentialité des déclarations.

Ainsi, la déclaration de patrimoine devra être faite dans les trois mois qui suivent la prise

de fonction de l'intéressé et réitérée dans le même délai à la cessation de celle-ci. « Elle devra contenir l'indication du patrimoine propre du déclarant, les biens communs des époux en cas de mariage, les biens indivis, ainsi qu'une

**« tout citoyen élu ou nommé à une haute fonction publique est tenu de déclarer son patrimoine lors de sa prise de fonction et à la cessation de celle-ci, conformément à la loi ».**

estimation de l'ensemble de ce patrimoine », indique le compte rendu du Conseil des ministres.

La loi vise également la remise en ordre et rigueur dans l'exécution des fonctions régaliennes de l'Etat ; lutte contre les antivaleurs et transparence accrue de la sphère publique, préalables indispensables à la réussite de tout programme de développement.

Au titre des autorités soumises à cette obligation, il y a le pré-

sident de la République, le Premier ministre, les membres du gouvernement, les présidents et les membres des bureaux des institutions constitutionnelles, les directeurs et inspecteurs généraux, les directeurs centraux des administrations publiques, les autorités judiciaires, les comptables publics et les gestionnaires de crédit à divers niveaux administratifs et hiérarchiques.

S'agissant des modalités pratiques d'accomplissement de cette disposition constitutionnelle, on peut citer la déclaration de patrimoine faite auprès de la Cour suprême, dans les trois mois qui suivent la prise de fonction; la confrontation organisée entre cette déclaration et la situation patrimoniale de l'intéressé au moment de la cessation de ses fonctions; la détermination d'un régime de sanctions, en cas de non déclaration dans les délais, de fausse déclaration ou de soupçon d'enrichissement illicite.

Il s'agit, de ce fait, d'une loi capitale pour le Congo au moment où les antivaleurs, notamment la corruption, le détournement des deniers publics et la concussion gangrèment la société. Elle cadre aussi avec certaines exigences du Fonds monétaire international qui a recommandé au Congo de lutter contre la corruption.

Parfait Wilfried Douniama

**« Elle devra contenir l'indication du patrimoine propre du déclarant, les biens communs des époux en cas de mariage, les biens indivis, ainsi qu'une estimation de l'ensemble de ce patrimoine »**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Rominique Nerplat  
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,  
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

**Service International :** Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service)

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,  
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maaouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## AGRICULTURE/ PÊCHE

## Des agences à créer pour booster les secteurs

Deux projets de loi portant création des agences nationales de développement de l'agriculture et de l'élevage d'une part, de la pêche et de l'aquaculture de l'autre, ont été soumis à l'appréciation du Conseil des ministres du 18 septembre à Brazzaville.

Selon le ministre de tutelle, Henri Djombo, il s'agit de doter le Congo de deux instruments opérationnels orientés vers l'action en ayant comme objectif majeur l'atteinte de la sécurité alimentaire dans les meilleurs délais.

D'après le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, cet objectif devra être atteint grâce à la synergie souhaitée des interventions des acteurs de développement dans les différentes filières agricoles, en permettant également à ces derniers de bénéficier d'un appui et d'un conseil techniques de proximité.

« En vue du développement

des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, le projet de société du chef de l'Etat ainsi que les orientations reprises dans le plan national de développement 2018-2022, invitent notre pays à se doter d'un cadre juridique, administratif, institutionnel et opérationnel », a-t-il indiqué.

**« En vue du développement des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture, le projet de société du chef de l'Etat ainsi que les orientations reprises dans le plan national de développement 2018-2022, invitent notre pays à se doter d'un cadre juridique, administratif, institutionnel et opérationnel »**

Les deux agences de développement sont des établissements publics à caractère industriel et commercial, dotés d'autonomie administrative et financière. Placées sous la tutelle du ministre en charge de l'Agriculture, elles seront chargées, entre autres, de rechercher, mobiliser et sécuriser des espaces fonciers agri-

coles pour assurer l'extension des périmètres agro-pastoraux et le développement des cultures et élevages à haute valeur ajoutée.

La recherche des financements et l'établissement de partenariats de coopération technique, la promotion des investissements agro-pastoraux et la mise en œuvre de partenariats avec les investisseurs font aussi partie des missions de ces deux structures. La République du Congo dispose d'un potentiel agricole important avec des atouts certains, à savoir de riches ressources en eau, environ dix millions d'hectares de terres fertiles, des conditions clima-

tiques et géographiques très favorables. Malheureusement, les secteurs agricoles et halieutiques peinent à se développer.

Ce qui explique des importations massives de denrées alimentaires. En effet, le pays importe chaque année 70% de ses besoins en denrées alimentaires, ce qui correspond à environ 170 millions de dollars.

Pour inverser cette tendance, le gouvernement veut intensifier le développement du secteur agricole afin d'accroître la production locale et tendre vers l'autosuffisance alimentaire.

Lopelle Mboussa Gassia

## CONGO/RUSSIE

## Gueorguy Tchepik veut la mise en œuvre des récents accords

Le nouvel ambassadeur de la Fédération de Russie a échangé, le 19 septembre à Brazzaville, avec le président du Sénat, Pierre Ngolo. Il a souligné la nécessité de mettre en œuvre les différents atouts de la coopération entre la République du Congo et son pays.

Quelques jours après la présentation de ses lettres de créance au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, le nouvel ambassadeur de Russie, Gueorguy Tchepik, a rendu une visite de courtoisie au président de la chambre haute du parlement. Les deux personnalités ont passé en revue plusieurs sujets de la coopération entre les deux pays. Une coopération qui se veut, d'après le diplomate russe, gagnant-gagnant dans plusieurs domaines tels que l'économie, la politique, l'action humanitaire et bien d'autres.

Revenant sur la dernière visite du président congolais en Russie, Gueorguy Tchepik s'est engagé, en sa qualité d'ambassadeur, à tout mettre au point afin que les accords passés entre les deux Etats soient réalisés. « Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Vladimir Poutine ont eu des contacts très fructueux, il y a eu des ententes qui ont été passées que moi, en ma qualité d'ambassadeur, je dois réaliser. C'est ce que nous comptons faire dans les mois à venir. Je crois que nous avons beaucoup de bonnes perspectives de coopération », a-t-il laissé entendre.

Pierre Ngolo et son hôte ont, par ailleurs, évoqué le premier sommet Russie-Afrique, prévu en octobre dans la ville de Sotchi. En effet, la rencontre connaîtra la participation de plusieurs chefs d'Etat africains, a indiqué le diplomate russe. « Nous avons une tradition d'amitié qui date de l'époque de l'ex-URSS, un sentiment de confiance entre les deux peuples. Ce qui est important, nous devons mettre en œuvre tous ces atouts, c'est tout ce que nous avons discuté avec le président du Sénat », a conclu Gueorguy Tchepik.

Parfait Wilfried Douniama



Gueorguy Tchepik répondant aux questions de la presse/Adiac

## APPUI AU SECTEUR INFORMEL

## Deux cent vingt-cinq promoteurs formés aux métiers porteurs

Les bénéficiaires reçoivent des stages en mécanique, soudure, vulcanisation, coiffure et couture. L'activité a été lancée à Brazzaville, le 19 septembre, par la ministre de tutelle, Yvonne Adélaïde Mougany.

Après la phase de la cartographie du secteur informel national, le gouvernement entend structurer les activités qui échappent encore à la régulation de l'Etat. Les autorités espèrent ainsi dynamiser le secteur en tant que moyen de lutte contre la pauvreté, améliorer sa production puis faciliter la migration des acteurs vers le secteur formel.

En effet, les résultats de la cartographie du secteur informel, dévoilés en avril dernier, fournissent assez d'éléments. Par exemple, le secteur emploie plus de soixante-seize mille actifs pour environ quarante-deux mille unités de production. Les principaux métiers sont le commerce, l'alimentation, la couture et la coiffure ainsi que la menuiserie, la plomberie, l'électricité. Le lancement de la session de renforcement des capacités, d'après la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, vise à pallier les faiblesses du secteur identifiées dans la précédente enquête.

« Par-delà les réflexions, études, analyses et autres diagnostics, certes, plus pertinents les uns et les autres, notre ministère ressent le besoin d'écoute directe et ordonnée sur les motivations, les attentes, doléances, les propositions, les observations de la part des acteurs de terrain », a-t-elle fait savoir, ajoutant que cela permettrait à son département d'adapter ses interventions et ses demandes



Yvonne Adélaïde Mougany s'adressant aux bénéficiaires de la formation auprès des partenaires au développement.

## L'absence de financement, un frein au développement

La structuration des acteurs de l'informel sera suivie, à en croire la ministre, de la formation des réseaux, des groupements ou coopératives pour permettre aux bénéficiaires de « mieux » faire entendre leur voix. La troisième étape, a-t-elle poursuivi, consiste à renforcer l'environnement technique de travail, selon les métiers ou filières.

Notons que le financement constitue le principal frein au développement des unités économiques du secteur informel du pays, car l'accès aux services bancaires représente à peine 1,56% de l'ensemble de ce secteur. L'étude sur la cartographie a aussi noté un faible niveau d'assistance technique que de-

vait bénéficier le secteur privé, notamment en matière de formation, encadrement et suivi.

Seulement 16,37% des unités économiques interrogées disposent d'un compte bancaire et moins de 3% d'entre elles ont admis des prêts.

Le manque d'information figure parmi les nombreuses raisons scrutées, puisque l'essentiel de financement se fait sur de fonds propres, soit 91,8% des cas.

Le monde rural est le plus touché par cette situation. Dans le département de la Cuvette, par exemple, aucun promoteur n'a reconnu avoir bénéficié d'un appui financier.

Les financements existants sont concentrés à Brazzaville (47,61%) et Pointe-Noire (42,04%), un peu pour les départements du Niari, de la Sangha et de la Bouenza.

Fiacre Kombo

## TRANSPORT ROUTIER

## La Congolaise des routes décidée à apporter plus de sécurité aux usagers

La société a signé, le 18 septembre à Brazzaville, une convention de partenariat avec les forces de l'ordre en vue de sécuriser et de fiabiliser la route nationale n°1.

Le protocole d'accord acté en présence du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, régira les rapports de travail entre la sécurité civile, d'une part, et La congolaise des routes, de l'autre. Ce texte s'ordonne autour de vingt-deux articles, explique dans les détails l'étendue de la mission et des obligations nécessaires des parties, à savoir les exercices de suivi ; les modalités de mise en œuvre inscrites dans le cahier des charges ; la prise des faits et la durée. Il fait également mention des situations générales sur les éventuelles modifications ; des règlements de différends ; de la suspension ou résiliation. Selon les termes de l'accord, les signataires agiront conformément aux règles communautaires, tirées du code de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), et aux prescriptions précises de la concession, avec en ligne de mire, la protection des personnes et de biens, en assurant la sécurité physique des infrastructures routières, du personnel d'exploitation concessionnelle et de ses sous-traitants en service, suivant les dispositions de la loi

portant protection du patrimoine routier.

« La Congolaise des routes représente une grande avancée pour les missions qui nous ont été confiées par l'Etat. Nous devons apporter plus de sécurité aux usagers de la route et pour cela nous avons besoin de la

police, sous forme de la sécurité civile, pour intervenir en cas d'accident. Dans le souci d'apporter de la sûreté sur la route, nous avons besoin de la gendarmerie pour faire respecter à la fois le code Cémac en ce qui concerne les transports et le code de la route. Donc ces mis-

sions régaliennes de l'Etat sont maintenant actées pour pouvoir intervenir tout au long de la concession routière que nous avons », a déclaré Jean-Eric Benoît, directeur général adjoint de La Congolaise des routes, à l'issue de deux jours de négociations.

La gendarmerie et la police auront pour mission d'apporter secours et assistance dans le cadre de la lutte contre la délinquance et l'incivisme, ainsi que la criminalité. En assurant la surveillance générale du réseau routier, les forces de l'ordre auront également pour exercice de prévenir et combattre la délinquance itinérante.

La Congolaise des routes est une société concessionnaire congolaise de droit privé, avec comme actionnaires : CSCEC (actionnaire majoritaire), EGIS et l'Etat congolais. Elle est chargée de mettre en place de nouveaux services à la disposition des usagers, d'améliorer des services déjà existants, de l'entretien permanent des infrastructures pour optimiser et maximiser la sécurité de tous les usagers de la route.

Pour rappel, la mise en concession de la route nationale n°1 a été officiellement lancée en mars dernier, pour une durée de trente ans, à partir du poste de péage de Lifoula, à une trentaine de kilomètres au nord de Brazzaville.

Josiane Mambou Loukoula et Navarole Moutsita (stagiaire)



Les parties prenantes lors de la signature de la convention

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

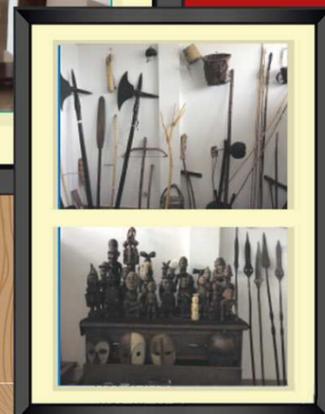
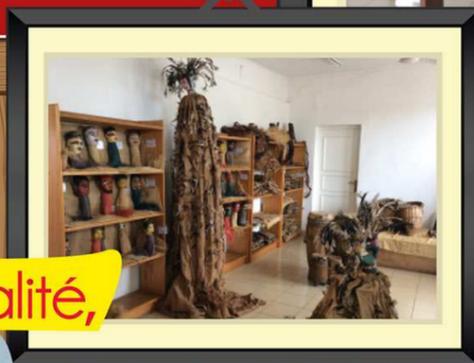
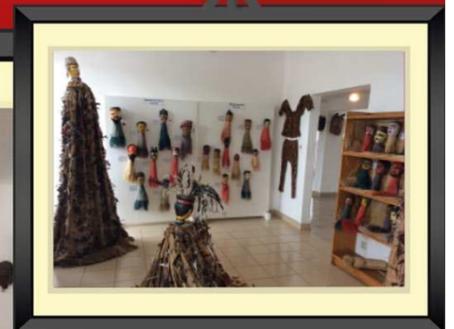
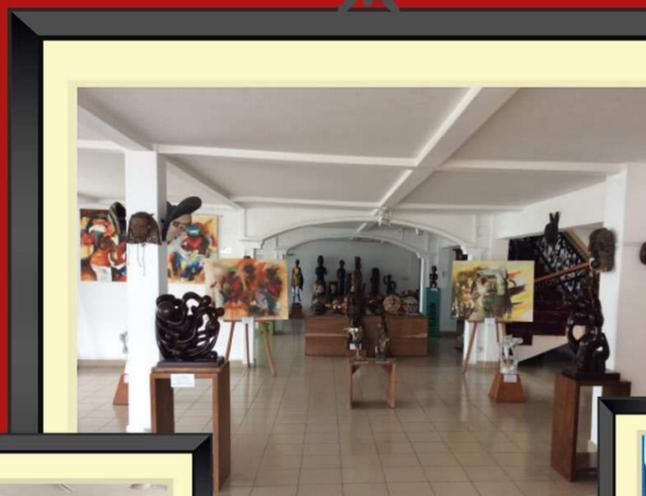
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

## GENRE

# Parité homme-femme aux fonctions politiques, un des dossiers sur la table de la nouvelle ministre

Le projet de loi instituant la parité homme-femme aux fonctions politiques, administratives et électives figure au nombre des dossiers qui attendent Jacqueline Lydia Mikolo, en matière de promotion de la femme et de son intégration au développement.

La passation de service entre l'ancienne ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, et la nouvelle, Jacqueline Lydia Mikolo, a eu lieu le 19 septembre à Brazzaville. Cette dernière, comme le précise le décret n°2019-269 du 17 septembre 2019, est désormais ministre de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. Dressant un état des lieux du travail réalisé pendant trois ans à la tête de ce département ministériel, Inès Bertille Nefer Ingani a évoqué nombre de dossiers sur la table de son successeur. Il s'agit, entre autres, du projet instituant la parité homme-femme aux



Les deux ministres lors de la passation de service le 24 juillet et qui prendra fin le 25 octobre », a indiqué Inès Bertille Nefer Ingani. Elle a, par ailleurs, fait état du projet d'élaboration des termes de référence du projet de construction du centre de réhabilitation des victimes des violences fondées sur le genre.

« Actuellement, quatre-vingt-dix jeunes filles désœuvrées suivent une formation en hôtellerie, lancée le 24 juillet et qui prendra fin le 25 octobre »

fonctions politiques, administratives et électives ; du projet de décret portant approbation de la politique nationale genre et celui relatif à la mise en place du programme national de lutte contre les violences sexuelles. Le projet d'arrêté portant création des maisons de la femme à Brazzaville,

dans les Plateaux (Djambala), dans le Pool (Mayama et Kinkala), dans la Cuvette ouest (Ewo) allongent la liste des dossiers qui attendent la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

« Actuellement, quatre-vingt-dix jeunes filles désœuvrées suivent une formation en hôtellerie, lan-

## Une réunion de haut-niveau sur la femme

Par ailleurs, la nouvelle ministre a été informée que Brazzaville abritera du 5 au 8 novembre prochain la réunion des ministres du Genre et de la Justice des pays membres de la Conférence internationale de la région des Grands Lacs. Le rendez-vous portera sans nul doute sur les stratégies de mise en œuvre de la vision des chefs d'Etat de la sous-région sur les problématiques relatives au genre pour une défense concertée des droits de la femme, la prévention et la répression des violences sexuelles envers la femme. Ces sujets appelant à une coopération judiciaire multilatérale justifient donc la présence des ministres de la Justice à cette réunion de haut-niveau.

Jacqueline Lydia Mikolo s'est alors fait une idée précise de l'étendue du travail à réaliser dans les jours qui viennent. Elle a salué l'action menée par son prédécesseur avant de s'engager à pérenniser les acquis du combat de la promotion de la femme et de son intégration au développement. La ministre sortante lui a fait part de sa disponibilité à poursuivre ce combat même dans l'ombre.

Rominique Makaya

## CRASH DE L'U.T.A

## Les parents des victimes toujours inconsolables trente ans après

Sous le choc, le gouvernement a commémoré, le 19 septembre à Brazzaville, le 30e anniversaire de l'accident du Boeing UTA, qui s'était écrasé en 1989, avec cent soixante-dix passagers à bord. Malgré autant d'années passées, les parents des victimes gardent un mauvais souvenir de cette tragédie.

Le 19 septembre 1989, un vol DC10 de la compagnie UTA, au départ de Brazzaville pour Paris, en France, s'écrasait au-dessus du désert de Ténéré, près du massif de Termit, au Tchad, après une escale à N'Djamena.

Un drame, selon les enquêtes, causé par une valise piégée, fruit du terrorisme.

Au total, cent soixante-dix personnes, de diverses nationalités, avaient péri dans cet accident, au nombre desquelles

cinquante-trois Congolais. Pour se souvenir de ce malheureux événement, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, a déposé une gerbe de fleurs à la stèle érigée

au cimetière du centre-ville, en mémoire des victimes. Une manière pour le gouvernement de se rappeler ces innocents Congolais arrachés brutalement à l'affection de leurs parents, par les activistes du terrorisme.

« Cette cérémonie constitue pour le gouvernement un devoir de mémoire à l'endroit des êtres chers que nous avons perdus, il y a exactement trente ans. D'aucuns diront que trente ans c'est beaucoup, mais pour les familles qui ont perdu leurs parents, cela se vit comme si c'était hier. Une manière pour nous de toujours nous souvenir de ces dignes Congolais », a souligné le ministre Fidèle Dimou.

Pour les parents des victimes, présents sur les lieux, ce mauvais souvenir est encore loin d'être effacé de leurs mémoires, en dépit du nombre d'années passées à ce jour. La tristesse et le chagrin absolus ont été lus sur leurs visages.

« Nous commémorons au-

jourd'hui le 30e anniversaire du crash de l'UTA. Sous d'autres cieux, on commémorerait plutôt la Journée de lutte contre le terrorisme international. Nous sommes sensibles à cela parce que nous avons été nous-mêmes victimes, mais hélas ! Le terrorisme international se poursuit. Je viens ici en mémoire de mon neveu décédé dans ce drame. Il était écrivain, de manière prémonitoire, il avait prédit cet accident. Le 30 septembre, les poètes congolais vont lui rendre un hommage mérité », a déclaré Martial De Paul Ikounga.

« Chaque fois que j'arrive ici, c'est comme si on m'avait poignardé au cœur. Et tout de suite, je revois l'image de mon enfant qui serait aujourd'hui mon poteau, mon soutien, celui qui allait m'enterrer dignement », a regretté amèrement une maman en larmes, rencontrée devant la tombe de son défunt fils.

Firmin Oyé



Le ministre Fidèle Dimou déposant une gerbe de fleurs au pied de la stèle/Adiac

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

# Les pays en développement exhortés à mettre l'accent sur l'innovation et les technologies agricoles

L'invitation a été lancée, le 18 septembre par la Banque mondiale, dans un rapport, afin d'attirer l'attention des gouvernants des Etats concernés sur la stagnation de la productivité agricole durant ces dernières décennies.

Selon le rapport intitulé « Récolter la prospérité dans la technologie pour une productivité dans l'agriculture », l'innovation et la technologie constituent la clé de la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, les Etats doivent mettre sur pied des stratégies efficaces, capables de promouvoir leur prospérité et leur développement.

« Il faut accroître l'innovation agricole et l'utilisation des technologies pour lutter contre la pauvreté », recommande la Banque mondiale (BM), en insistant que les pays en développement devraient radicalement développer l'innovation agricole et l'utilisation des technologies fiables. Ceci, pour améliorer les conditions de travail des agriculteurs qui contribueront de leur côté à l'élimination de la pauvreté, à répondre à la demande croissante des denrées alimentaires et à surmonter

les effets négatifs du changement climatique.

En effet, selon le même document, la stagnation relative à la productivité agricole, durant ces dernières décennies, particulièrement en Asie du sud et en Afrique où vit la grande majorité de la population pauvre, démontre qu'il est nécessaire de trouver de nouvelles politiques et des idées pour améliorer les moyens de subsistance en milieu rural. Car, la relance de l'investissement dans l'accroissement et l'adoption de nouvelles connaissances pourrait aider à engendrer de substantiels gains de productivité agricole et de revenus.

Etayant les statistiques des secteurs où sévit la pauvreté, l'expertise de la BM souligne qu'environ 80 % des personnes, extrêmement pauvres de la planète, vivent en zone rurale et que la majorité de celles-ci pratiquent l'agricul-

ture. Ainsi, la lutte contre la pauvreté doit être fortement axée sur l'augmentation de la productivité agricole, parce qu'elle a plus d'impacts que d'autres secteurs.

**« Les nouvelles technologies améliorent l'accès à**

*il est possible de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Ce qui permettra à un grand nombre de personnes d'être stables. Mais, cette démarche exige une réforme générale des systèmes nationaux d'innovation agricole, une efficacité*

*dans lesquelles, le secteur privé joue un rôle important »,* a déclaré la vice-présidente pour les questions de croissance équitable, de finance et d'institutions de la BM, Cyela Pazarbasioglu. Elle a ajouté que les nouvelles technologies améliorent l'accès à l'information, aux financements et aux services d'assurance, tout en réduisant leur coût.

« Cette approche peut contribuer à améliorer la productivité des exploitants agricoles peu qualifiés, mais seulement avec les capacités et les mesures d'incitation nécessaires pour développer ces technologies et les appliquer à grande échelle », a-t-elle conclu, en spécifiant que le rapport de la BM examine les éléments moteurs et les obstacles en matière de productivité agricole et formule des conseils pragmatiques sur les actions à mener.

**Rock Ngassakys**

**« En stimulant la productivité dans le secteur agricole, il est possible de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Ce qui permettra à un grand nombre de personnes d'être stables. Mais, cette démarche exige une réforme générale des systèmes nationaux d'innovation agricole, une efficacité des dépenses publiques et le développement des chaînes de valeur agricoles inclusives dans lesquelles, le secteur privé joue un rôle important »**

**L'information»**

« En stimulant la productivité dans le secteur agricole,

des dépenses publiques et le développement des chaînes de valeur agricoles inclusives

## SANTÉ PUBLIQUE

## Le sida, la tuberculose et le paludisme restent des défis énormes

Un rapport rendu public le 19 septembre, soit moins d'un mois avant une réunion de financement cruciale, prévient que les trois fléaux restent « des défis colossaux », à relever malgré des progrès déjà enregistrés pour les combattre.

Le directeur exécutif du Fonds mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, Peter Sands, estime, en introduction du document, qu'il « fait clairement apparaître les raisons pour lesquelles nous devons accélérer le mouvement contre le VIH, la tuberculose et le paludisme ».

Selon les auteurs du rapport, en 2018, dans les pays où le Fonds mondial a investi, 18,9 millions de personnes étaient sous traitement antirétroviral contre le VIH, 5,3 millions de personnes étaient testées et traitées pour une tuberculose et 131 millions de moustiquaires ont été distri-

mettent l'objectif international d'en finir avec les trois épidémies d'ici à 2030, fait remarquer l'étude.

Le Fonds mondial cite « la stagnation des financements » comme la première menace. Il cite également « la résistance aux médicaments (dont l'artémisinine, principal traitement contre le paludisme, Ndlr) et aux insecticides ». « Les difficultés auxquelles nous devons encore faire face nécessitent une collaboration et une coordination encore plus importantes », plaide Peter Sands.

Fruit d'un partenariat entre

des experts locaux. Ses principaux contributeurs sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et le Japon. La conférence de reconstitution des fonds de cette organisation internationale, organisée tous les trois ans, aura lieu cette année, du 9 au 10 octobre à Lyon, en France. L'objectif de financement pour la période 2020-2022 a été fixé à quatorze milliards de dollars (contre 12,2 lors de la précédente réunion des donateurs), une somme jugée insuffisante par les organisations non gouvernementales.

Dans le cadre des préparatifs de la rencontre, l'association de lutte contre le sida Aides a lancé, le 18 septembre, une campagne pour interpeller le président français, Emmanuel Macron, qui sera l'hôte de la conférence. Aides demande « une augmentation de la contribution financière de la France au Fonds mondial de 25% minimum soit 1,35 milliard d'euros pour les trois prochaines années », a-t-on insisté.

**Nestor N'Gampoula**

buées pour protéger les familles du paludisme. Ces efforts fournis n'ont pas enrayer les menaces liées à ces fléaux. « Malgré ces progrès importants réalisés sur plusieurs fronts (...), de nouvelles menaces » compro-

Etats, organisations, secteur privé et malades, le Fonds mondial investit près de quatre milliards de dollars par an (venus à 95% des autorités publiques) pour soutenir des programmes menés principalement par

## JUSTICE INTERNATIONALE

## La CPI veut poursuivre Edouard Ngaissona et Alfred Yekatom pour crimes de guerre

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a fait état des poursuites contre les deux Centrafricains, le 19 septembre, lors d'une audience de confirmation des charges devant la Chambre préliminaire du tribunal, en vue d'un éventuel procès.

Les deux hommes, anciens chefs de milice antibalaka, sont accusés par le tribunal, basé à La Haye, aux Pays-Bas, de meurtres, viols, actes de torture, mutilations, destruction de biens et de bâtiments religieux, attaques contre des civils et enrôlement d'enfants soldats.

Edouard Ngaissona est le président de la Fédération centrafricaine de football alors qu'Alfred Yekatom est député. Le premier est soupçonné d'avoir commis ou aidé à commettre des crimes de guerre et crimes contre l'humanité dans l'ouest de la République centrafricaine entre septembre 2013 et décembre 2014. Quant au second, surnommé « Rambo », il avait été remis à la Cour pour sa responsabilité pénale présumée dans des crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis dans la même zone, entre décembre 2013 et décembre 2014. En février, dernier, la CPI avait joint les deux affaires afin « d'accroître l'équité et la rapidité de la procédure ».

Pour le juge Antoine Kesia-Mbe Mindua, la Chambre préliminaire de la CPI n'a pas vocation à se prononcer sur la culpabilité des suspects. « Elle cherche plutôt à déterminer s'il existe des preuves suffisantes pour justifier l'ouverture d'un procès », a-t-il précisé.

Interrogé par le juge s'il voulait réentendre la liste des charges formulées par l'accusation contre lui, l'ancien président de la Fédération centrafricaine de football a dit : « Je n'ai pas d'observations à faire ».

Edouard Ngaissona avait été interpellé en France, en décembre dernier, à la suite d'un mandat d'arrêt délivré par la CPI. Il était apparu en janvier pour la première fois devant la Cour, deux jours après son extradition. Pour ce qui concerne Alfred Yekatom, sa première comparution devant les juges du tribunal remonte à novembre 2018, une semaine après son transfèrement historique vers La Haye, le premier depuis l'ouverture de l'enquête sur la Centrafrique en septembre 2014. Rappelons que les milices d'autodéfense antibalaka (antimachettes) avaient été créées en 2013 après la prise du pouvoir, à Bangui, par les rebelles de la coalition de la Séléka. Elles avaient pris les armes, assurant défendre les intérêts des chrétiens face aux exactions des groupes armés musulmans.

**N.N'G.**

## ECONOMIE MONDIALE

## L'OCDE attend la plus faible croissance depuis dix ans

L'organisation a indiqué, le 19 septembre, dans ses prévisions actualisées, que la croissance mondiale devrait s'abaisser pour plusieurs raisons, dont la poursuite de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, le ralentissement chinois et l'endettement privé qui se dégrade.

« La croissance mondiale devrait passer cette année sous la barre des 3% pour chuter à 2,9%, soit 0,3 point de moins que lors des dernières prévisions de mai, et devrait rester pratiquement stable à 3% en 2020 (-0,4) », explique l'institution basée à Paris. « Les tensions commerciales et politiques alimentent les risques de faible croissance prolongée », ajoute-t-elle, tout en redoutant la montée des représailles dans la guerre commerciale que se livrent les deux plus grandes puissances et un Brexit sans accord qui « porterait un coup à une économie britannique déjà fragile et aurait des effets perturbateurs en Europe ».

L'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) dit également craindre « l'ampleur de la dette privée, dont la qualité se dégrade (et qui) pourrait amplifier les effets de chocs éventuels ». En rapport avec cette situation, l'institution, qui revient

ses chiffres quatre fois par an, note que les risques s'accumulent pour l'économie mondiale au point qu'elle s'attend désormais à la croissance « la plus faible depuis la crise financière de 2008/2009 » lorsqu'elle avait reculé à 2,9% avant de plonger à -0,5% l'année suivante. Aussi appelle-t-elle les Etats à réagir.

Dans ses calculs, l'OCDE n'a certes pas pris en compte la récente attaque contre des installations pétrolières saoudiennes, mais elle estime que la situation actuelle au Moyen-Orient « constitue une incertitude de plus sur une liste déjà longue ». Devant cet état de choses, elle ap-

pele une nouvelle fois, sans citer de noms, les Etats à « mettre fin à l'envolée des droits de douane et des subventions qui faussent les échanges » et à « rétablir

#### L'Allemagne invitée à tout faire pour sortir d'une économie faible persistante

Faisant un énième appel aux pays disposant de marge budgétaire, comme l'Allemagne, l'OCDE leur demande dès maintenant « d'engager des investissements pu-

a connu l'une des corrections les plus sévères de la part de l'OCDE, qui n'attend qu'une croissance de 0,5% cette année (-0,2 point) et à peine mieux l'an prochain à 0,6%, moitié moins que prévu lors des dernières prévisions en mai.

Les prévisions de l'OCDE se penchent également sur le cas de l'Italie. L'institution relève notamment que si le pays ne devrait pas croître en 2019, il devrait rebondir légèrement l'an prochain 0,4% en 2020 (-0,2 point par rapport à la prévision de mai). Quant à la France, elle devrait faire mieux que ses deux principaux partenaires de la zone euro avec une croissance de 1,3% en 2019 (sans changement) et 1,2% en 2020 (-0,1).

L'OCDE passe également en revue la situation de l'économie britannique et celle des Etats-Unis. « En pleine incertitude sur le Brexit, cette économie ne devrait croître qu'au rythme de 1% (-0,2 point par rapport à la dernière prévision) cette année et se replier à 0,9% l'an prochain (-0,1) », pré-

voit-on. « Les Etats-Unis, qui connaissent l'un des cycles de croissance le plus long de leur histoire, devraient ralentir à 2,4% cette année (-0,4 point par rapport à la prévision de mai) pour ensuite se replier à 2% en 2020 (-0,3 point) », poursuit l'organisation.

S'agissant de la Chine, attendue par l'OCDE à 6,1% cette année (-0,1 point), elle devrait encore reculer et passer sous la barre symbolique des 6% l'an prochain à 5,7%. L'institution se penche aussi sur les prévisions des pays émergents en citant l'exemple de l'Inde qui devrait enregistrer de 1,3 point à 5,9% cette année et de 1,1 point pour 2020 à 6,3%. Elle signale, en outre, que la situation la plus critique est celle de l'Argentine, en plein tumulte économique et financier, qui devrait connaître cette année une situation aggravée, avec une récession de 2,7%, puis un nouveau recul de 1,8% de son produit intérieur brut l'an prochain.

Nestor N'Gampoula

#### « Limiter la dépendance à l'égard d'une politique monétaire sollicitée à l'excès »

« Limiter la dépendance à l'égard d'une politique monétaire sollicitée à l'excès »

blics pour sortir du piège d'une croissance faible persistante ». Pour ce qui est du cas particulier de Berlin, il faut signaler que la première économie européenne

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

BOMAYÉ MUSIK

INSTITUT FRANÇAIS R.D. CONGO - KINSHASA HALLE DE LA GOMBE

# AFRICAN MUSIC FORUM 2

ÉDITION 2019

La musique africaine à l'ère du digital

**DU 17 AU 18 SEPTEMBRE**  
INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

**DU 19 AU 21 SEPTEMBRE**  
INSTITUT FRANÇAIS DE KINSHASA

TABLES RONDES, KEY-NOTES, SHOWCASES

20 PROFESSIONNELS DE 10 PAYS  
17 GROUPES  
200 MUSICIENS

Amf  
GRATUIT

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

BOMAYÉ MUSIK

INSTITUT FRANÇAIS R.D. CONGO - KINSHASA HALLE DE LA GOMBE

## PROGRAMME DE LA SEMAINE

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2019

# AFRICAN MUSIC FORUM 2

ÉDITION 2019

**MARDI 17 SEPTEMBRE**

10H00 : AFRICAN MUSIC FORUM : LA MUSIQUE AFRICAINE À L'ÈRE DU DIGITAL - KEYS NOTES // TABLES RONDES

18H30 : CINÉ-CLUB : RÉFUGIADO

**MERCREDI 18 SEPTEMBRE**

11H00 : AFRICAN MUSIC FORUM : LA MUSIQUE AFRICAINE À L'ÈRE DU DIGITAL - TABLES RONDES

15H00 : SHOWCASE 1 : EVEN'S MAB, DOUBLE R, LES BANTOUS DE LA CAPITALE, LES MAMANS DU CONGO...

18H00 : SHOWCASE 2 : ROGA ROGA, FANIE FAYAR, MLG MOCHRISTO...

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE**

10H00 : LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRES DE SCRABBLE)

**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**

17H30 : DIMANCHE À LA CAFÉT' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE

20 PROFESSIONNELS DE 10 PAYS  
17 GROUPES  
200 MUSICIENS

Amf  
GRATUIT

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois sur [www.institutfrancais-congo.com](http://www.institutfrancais-congo.com)



**KABA LI SOLO**  
Airtel a les meilleurs  
forfaits Internet  
**\*121\*4#**



AGI Partners

**Forfait Internet**

**150 Mo**

---

1 Jour  
525<sup>F</sup>

**\*121\*4\*2\*3#**

**Forfait Internet**

**6 Go**

---

7 Jours  
9 000<sup>F</sup>

**\*121\*4\*3\*5#**

**Forfait Internet**

**11 Go**

---

30 Jours  
25 000<sup>F</sup>

**\*121\*4\*4\*4#**

LE RESEAU DES SMARTPHONES

airtelcongob    

## LIGUE DES CHAMPIONS

## Les résultats des joueurs des diasporas africaines en Europe

La Coupe aux grandes oreilles a repris ses droits mardi et mercredi soir. Sans Diable rouges et Congolais, malheureusement, mais avec de nombreux éléments issus des diasporas africaines. Voici le bilan de leurs performances.

1<sup>ère</sup> journée

## Groupe A

Le PSG impressionne en battant le Real Madrid (3-0). Si les Madrilènes ont eu du mal à exister, c'est en partie grâce à la prestation de haut niveau du Sénégalais Idrissa Gana Gueye :

arrache le nul 2-2. Remplaçants, l'Algérien Yacine Benzia et le Marocain Youssef El Arabi sont entrés aux 69<sup>e</sup> et 89<sup>e</sup> mn.

Dans les rangs de Tottenham, le Kenyan Vidyor Wanyama est resté sur le banc, alors que l'Ivoirien Serge

but des Turinois. Le Dynamo Moscou l'emporte chez le Bayer Leverkusen (2-1). Le Nigérien Bryne Idowu est entré à la 93<sup>e</sup> mn.

## Groupe E

En déplacement à Naples, le champion en titre débute sa campagne par un revers (0-2). Le Sénégalais Kalidou Koulibaly a maîtrisé les stars des Reds que sont Sadio Mané et Mohamed Salah, tous deux titulaires. Avec une seule occasion franche à leur actif : une frappe cadrée de l'Égyptien à la 65<sup>e</sup> mn.

## Côté italien, l'Algérien Ghoulam est resté sur le banc.

Les Autrichiens du Red Bull Salzbourg corrigent Genk avec un score de tennis (6-2). Dans les rangs du Red Bull, seul le Zambien Daka est entré en jeu, son compatriote Mwepu, le Camerounais Onguéné et le Ghanéen Ashimeru gardant leur survêtement.

Chez le champion de Belgique, le Léopard de RDC Dieumerci Ndongala, auteur d'une passe décisive, et le Tanzanien Mbwana Samatta, au

teur d'un but sur un service du Belgo-Congolais Bongonda, ont sauvé l'honneur. Le Nigérien Paul Onuechu a fait son apparition à la 85<sup>e</sup> mn, alors que la messe était dite.

## Groupe F

Le Slavia Prague ouvre le score sur le terrain de l'Inter grâce au Nigérien Peter Olayinka. Le Ghanéen Kwadwo Asamoah, averti à la 54<sup>e</sup> mn, accroche finalement le nul 1-1.

Le Borussia Dortmund partage les points avec le Barça (0-0). Le jeune Bissau-Guinéen, Anssumane Fati, a été remplacé par Messi à la 59<sup>e</sup>.

## Groupe G

Leipzig l'emporte chez le Benfica Lisbonne (2-1). Le Franco-Congolais Nordi Mukiele et le Franco-Malien Ibrahima Konaté ont tenu la droite de la défense allemande, tandis que le Malien Amadou Haidara et le Franco-Congolais Christopher Nkunku sont entrés aux 39<sup>e</sup> et 88<sup>e</sup> mn.

Le Marocain Taraabt a joué tout le match dans l'entrejeu lisboète.

L'Olympique Lyonnais du Malien Youssouf Koné, averti à la 71<sup>e</sup> mn, et du

Burkinabé Bertrand Traoré, remplacé par l'Ivoirien Maxwell Cornet à la 77<sup>e</sup>, est tenu en échec par les Russes du Zenith-Saint-Petersbourg (1-1).

## Groupe H

Le FC Valence du Centrafricain Geoffrey Kondogbia l'emporte à Stamford Bridge (1-0). Kurt Zouma, défenseur français originaire de Centrafrique, a été remplacé à la 73<sup>e</sup> mn dans les rangs des Blues, alors que le Belgo-Congolais Michy Batshuayi est resté sur le banc. Révélation de l'édition précédente, l'Ajax Amsterdam confirme en battant facilement Lille (3-0). Le Camerounais André Onana était titulaire dans les buts et a été averti à la 39<sup>e</sup> mn. Le Marocain Hakim Ziyech a délivré une passe décisive.

Chez les Dogues, le Nigérien Osimhen a joué toute la rencontre, comme le Franco-Ivoirien Jonathan Bamba. Alignés au coup d'envoi, le Franco-Congolais Ikoné et le Franco-Sénégalais Boubakary Soumaré ont été remplacés aux 63<sup>e</sup> et 77<sup>e</sup> mn. Le Franco-Malienne Adama Soumahoro n'est pas entré en jeu.

Camille Delourme



Le Sénégalais Idrissa Gueye, ici face à Toni Kroos, a brillé lors du succès du PSG sur le Real Madrid (AFP)

l'ancien Lillois a régné sur l'entrejeu et délivré une passe décisive sur le deuxième but parisien.

Malgré son duo d'attaque nigérien Okekere-Dennis, épaulé par le Sénégalais Diatta, le FC Bruges est tenu en échec par Galatasaray (0-0). Entré en cours de match, le Sénégalais Mbaye Diagne n'a pas pu changer le cours du match.

Dans les rangs stambouliotes, le Franco-Congolais Steven Nzonzi, averti à la 76<sup>e</sup> mn, était titulaire, comme le Gabonais Mario Lemina, averti à la 56<sup>e</sup> et remplacé à la 60<sup>e</sup>, et l'Ivoirien Mickaël Seri, suppléé à la 90<sup>e</sup> mn. Le champion d'Afrique Sofiane Feghouli a joué toute la rencontre, comme le défenseur RD-Congolais, Christian Luyindama.

## Groupe B

Mené 0-2 face au finaliste malheureux de l'édition 2019, l'Olympiakos

Aurier est écarté du groupe par Pochettino.

Le Bayern Munich ne fait qu'une bouchée de l'Etoile Rouge de Belgrade (3-0). Entré à la 70<sup>e</sup> mn, le Ghanéen Richmond Boakye était le seul joueur africain sur la feuille de match.

## Groupe C

L'Algérien Ryad Mahrez ouvre le score pour Manchester City, net vainqueur sur le terrain du Shakhtar Donetsk (3-0).

Le Dynamo Zagreb balaye l'Atalanta Bergame 4-0. Le Nigérien Iyayi Atiemwen est resté sur le banc croate.

## Groupe D

Match nul entre l'Atletico Madrid et la Juventus de Turin (2-2). Le Ghanéen Thomas Party a été remplacé à la 76<sup>e</sup> mn par Herrera, tandis que Blaise Matuidi a marqué le second

## MUSIQUE

## Une table ronde se penche sur la distribution

Trois professionnels venus de France, du Bénin et du Cameroun ont animé, le 18 septembre, une rencontre sur le thème « Distribuer sa musique à l'ère du numérique et économie du streaming en Afrique : opportunités et défis ».

Organisée par Bomayé Musik et l'institut français du Congo dans le cadre de la deuxième édition African Music Forum, la table ronde a permis aux artistes musiciens de comprendre le mécanisme de distribution. Le panel composé de Davy Lessouga Label, manager chez Believe digital, Hiram K. Tessa, directeur Digitxplus, et de Thibaut Mullings, responsable à Idol musique Afrique, a expliqué comment distribuer cette musique. Aujourd'hui, ont-ils soutenu, ce mécanisme est devenu très simple, l'artiste a deux possibilités : le faire soit via un navigateur, soit par un distributeur. « Aujourd'hui la fonction de distribution s'est digitalisée, c'est-à-dire quand l'artiste sort sa musique, il envoie le fichier mp3 sur une plate-forme, nous le prenons et le

déposons sur différents stores. Cependant, quand il l'envoie par le navigateur, il paye son abonnement et met son single. Automatiquement le son se retrouve sur toutes les plates-formes internationales. Avec le navigateur on a un service automatisé, et l'on n'a pas besoin d'un interlocuteur », ont indiqué les professionnels.

Ils ont aussi parlé du streaming. Pour eux, un fichier mp3 mis en ligne peut rapporter de l'argent ; c'est ce qu'on appelle le streaming. Le système demande un moyen de paiement, les abonnements du streaming sont faits avec des cartes de crédit. La première problématique en Afrique, ont-ils dit, est celle du taux de bancarisation et de couverture d'internet. Bon nombre de fans n'ont pas de cartes de crédit pour pouvoir écouter la musique de leurs stars. « Il faut qu'il y ait un taux de couverture de connexion assez large pour tout un territoire afin que les gens aient accès à la musique », ont souligné les professionnels.

Pour que le streaming soit rentable, ont-ils poursuivi, la population qui

écoute la musique doit avoir des outils, à savoir l'internet, des cartes de crédits et des plates-formes qui leur permettent d'écouter cette musique à moindre coût. « Les gens ont envie d'acheter de la musique car tout le monde n'a pas une carte de crédit, tout le monde ne peut pas se connecter à l'internet à coût raisonnable. Ce même problème est un peu partout dans les pays africains. La solution que nous envisageons est de proposer des plates-formes plus accessibles pour que le streaming soit vraiment accepté », ont déclaré les orateurs.

Ils ont conclu que « les artistes doivent voir l'internet comme une opportunité ; l'internet vient briser les barrières, il leur permet de faire leur visibilité. Il est préférable qu'un artiste africain qui sort son album fasse sa promotion sur une plateforme locale qui a un moyen de paiement local ».

Parmi les plates-formes, il y a dido, Boomplay, etc., adaptées aux marchés locaux avec le moyen de paiement mobile.

Rosalie Bindika

## NÉCROLOGIE

Le coach Black-Jo a la douleur de faire part aux amis de Kinshasa, au pasteur Mbayo Kitengué Amos, Adonis Mbami, Gaston Tshimini Kalala, Yvette Boweya et aux anciens joueuses et joueurs de Shintu Handball club de Matété, du décès de son épouse Mme Thongo Marie Delphine, survenu le 13 août 2019 à Brazzaville. Une messe d'action de grâce au Seigneur sera dite le jeudi, 26 septembre 2019, à 15 heures, en la paroisse Notre Dame de l'Assomption (derrière l'Hôpital militaire) à Brazzaville. Pensées pieuses en sa mémoire.



## ANNIVERSAIRE

Le 22 septembre 2019, Mme Otoun Ngatsongo Marie atteindra 70 ans d'existence sur cette terre des hommes.

À cette occasion M. Dinga Ngatsongo Paul, son époux, et ses enfants lui souhaitent un joyeux anniversaire.

Longévité à cette sœur, cette belle sœur et cette tante qui est tout pour eux.

Joyeux anniversaire !



**NÉCROLOGIE**



Jean-Jacques Koubemba, journaliste au quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », Jean-Bernard Ntsana, Raymond Likouya et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère, sœur, Monique Souamounou, survenu le mardi 3 septembre 2019 au CHUB. La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Itendi, Moukondo, quartier Cité des 17, arrêt Maison Blanche. L'inhumation a lieu ce vendredi 20 septembre 2019.

**AVIS DE VENTE**

Domaine de 30 hectares 7 à 7 ca à 45 km, situé village Kouomi (Terre Mpiere) sur la route de Maloukou, dans la zone économique d'igné.  
 - Titre Foncier n° 43 584  
 - Prix très abordable  
 - Pour tous renseignements contacter les numéros suivants :  
 06 651 17 15 / 05 568 28 27

## IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE





### UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux

Magazines

Chemises à rabat

PRESSE

Quotidiens  
Hebdomadaires  
Mensuels  
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat  
Magazines  
Livres  
Dépliants

Mme Itoua née Charlem Léa Legnoki, journaliste au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, Symphorien Legnoki, Raïssa Legnoki, l'adjudant Ngambomi Roland, Tsoumou Legnoki Ibanes et tous les enfants Ngambomi ont le regret d'informer les parents de Pointe-Noire, Mossaka, Loukolela, Impfondo, Bomioko et Bokombo ainsi que les amis et connaissances, le décès de leur frère, Josias Legnoki survenu, le 9 septembre 2019 au CHU de Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°3 de la rue Souanké / Talangaï Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)



**Des :** Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**  
 Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace  
 Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

**Ouvert**  
 DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h  
 SAMEDI 9 h - 13 h



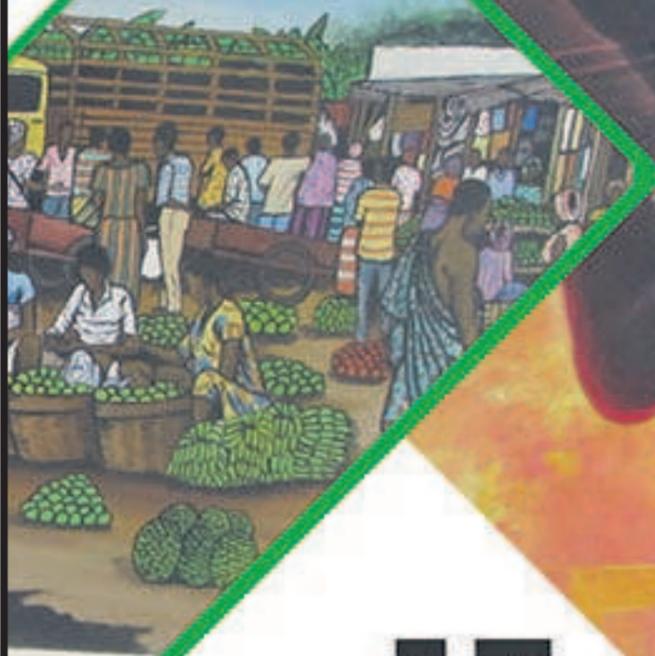
**Le Musée Galerie du Bassin du Congo**

présente

# LIPANDA

Une exposition de peinture et de sculpture,  
à l'occasion des festivités du 59<sup>ème</sup> anniversaire  
de l'indépendance du Congo

*Marché du village  
Nzimmy B*



*A la recherche du bonheur  
Tumbe Chris*

**13**  
du **Août**  
**Au 12**  
Octobre 2019

*Les géants de la forêt  
Zénon Mosséli*



**Musée**  
du Bassin du **Congo**

**Contacts**  
+242 06 666 70 65  
+242 04 411 64 11

**Adresse**  
84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo



## INDUSTRIE LOCALE

## Bilan mitigé des mesures de protection

**Les opérateurs économiques évoluant dans les secteurs protégés par l'État, en l'occurrence la cimenterie, la brasserie, la sucrerie et la sidérurgie, font état d'une absence flagrante d'application de l'interdiction d'importation des produits étrangers similaires à partir des pays limitrophes. Par conséquent, les effets des mesures protectrices restent mineurs sur le terrain.**

Le gouvernement de la République, à travers le ministère du Commerce extérieur, s'est dit dernièrement attaché à la poursuite des efforts de protection de l'industrie locale et des consommateurs. En effet, l'entrée massive des produits manufacturés étrangers représente un risque réel tant pour la croissance de l'industrie locale que la santé des consommateurs. Si certains acquis des dernières négociations entre le gouvernement et les opérateurs des secteurs concernés résistent encore, notamment le respect strict de la structure des prix convenue pendant la période d'application des mesures de protection, il va sans dire que la situation ne s'est pas déroulée de la manière prévue sur le terrain. Cette question a constitué, d'ailleurs, l'ordre du jour du dernier échange entre le ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa, et les opérateurs



Le marché local du ciment gris fait face à la concurrence étrangère.jpg

économiques concernés décidés à obtenir des nouvelles concessions des dirigeants congolais.

Pour évaluer les effets possibles des mesures de protection sur l'industrie locale, les opérateurs économiques ont

articulé leurs arguments dans trois principaux domaines : l'évolution de la production, la pénétration du marché et la réception de leurs produits par les consommateurs.

être fait afin que ces mesures soient totalement effectives », a souligné Laurent Bukassa de la société brassicole Bralima.

Du côté des cimentiers égale-

ment, l'on rappelle volontiers que le prix de référence était établi à dix-huit dollars américains en juillet 2016, avant de passer finalement à moins de dix dollars actuellement. Il s'agit d'une réponse claire à ceux qui doutent encore de la compétitivité des ciment-

ries locales. Entre-temps, le débat est de nouveau relancé, car les opérateurs économiques veulent réellement se faire entendre sur plusieurs dossiers brûlants, comme la multiplicité des taxes et impôts. Pour le seul secteur de la cimenterie, l'on identifie pas moins de soixante-deux taxes de toutes sortes. Aussi les incitations sollicitées impactent-elles positivement le prix du ciment sur le marché national. En réponse directe à ces sollicitations, le gouvernement de la République poursuivra ses efforts de protection de l'industrie locale. Par ailleurs, il livre sa position sur certains points spécifiques. Dans le secteur de la sidérurgie, il appelle à une hausse de la production intérieure pour réduire la dépendance à l'importation de certains produits comme la barre de fer. De même, il souhaite une pérennisation de la production du sucre, mais des négociations seront nécessaires avec les opérateurs importateurs de ce produit pour planifier au mieux les dérogations à ces arrêtés ministériels. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

## SALUBRITÉ

## Le bourgmestre de Matete instaure l'opération «Salongo général»

**L'initiative prise par Antho Longange vise l'assainissement de sa municipalité et se déroulera le dernier samedi de chaque mois, de 8 h à 11h.**

L'autorité municipale a réuni, le 16 septembre, les magistrats du parquet de sa commune, les officiers de district et commissariat, les chefs de quartier, les représentants des marchands de différents marchés ainsi que ceux de la population regroupés dans le Comité local de développement de Matete (CLDM), avec lesquels il a échangé sur la salubrité de sa circonscription administrative.

Antho Longange a insisté sur l'entretien des voies aux abords de la maison communale et des marchés, le curage des caniveaux, etc.



La réunion stratégique du CLDM

« Nous devons savoir entretenir nos marchés. Pour ce faire, une sensibilisation est de mise. Un changement de comportement doit être observé dans le chef des certains vendeurs car, du haut de son bureau, monsieur le maire observe la façon dont ils corrompent quelques policiers. C'est nous-mêmes qui donnons du travail à la

police », a-t-il indiqué, rappelant que la police a une mission régaliennne, celle de protéger la population ainsi que ses biens.

L'initiative du bourgmestre a été bien accueillie par le CLDM qui l'a assuré de son implication pour sa réussite. C'est ainsi qu'une commission spéciale de cette structure s'est réunie le 17 septembre afin de mettre en place des stratégies et de chercher des voies et moyens pour accompagner les décisions prises par l'autorité municipale de s'attaquer à l'insalubrité dans la commune.

Lucien Dianzenza

## GENRE

## Une campagne sensibilise à l'égalité des sexes dans les médias

**L'activité a été lancée à Kinshasa par l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), au cours d'une émission organisée à cet effet à Univers groupe télévision.**

Conduite par la coordinatrice nationale, Anna Mayimona, la délégation de l'Ucofem a eu des entretiens avec les journalistes de Univers groupe télévision, notamment sur le contenu des informations traitées par rapport aux questions du genre et de l'égalité des sexes. Elle a également abordé la question sur le quota des femmes engagées dans les médias. Après cet organe de presse, Ucofem a poursuivi le même exercice au groupe « Géopolis », un organe de presse écrite.

Faisant d'une pierre deux coups, l'Ucofem a présenté les résultats du monitoring qu'elle a eu à réaliser en 2018 en partenariat avec Free PressUnlimited sur le genre dans les organes de presse. De cette étude, il ressort que le taux de représentativité des femmes dans le secteur médiatique reste encore faible.

Selon les résultats de l'enquête, en effet, seules 33% des femmes avaient accès au contenu médiatique en 2018, contrairement en 2016 où le pourcentage était de 34%, soit une décroissance de 1%. Dans la presse écrite, le pourcentage des femmes est de 30%, entre 43% et 11% selon les titres. Pour la première fois, la presse écrite prend la tête. A la télévision, le pourcentage des femmes est de 21%, et se situe entre 30% et moins de 5% selon les chaînes. A la radio, le taux est de 16%, passant d'un maximum de 30% à un minimum de 8% selon les stations. Dans la presse en ligne, le taux est de 17%, les tendances varient entre 25% et moins de 5%. A propos du taux des femmes engagées, il a été en baisse de 1% en 2018, soit de 34 à 33%.

Notons que cette campagne de sensibilisation s'étendra pendant deux semaines dans les différents médias de Kinshasa.

Blandine Lusimana

**« Nous devons savoir entretenir nos marchés. Pour ce faire, une sensibilisation est de mise. Un changement de comportement doit être observé dans le chef des certains vendeurs car, du haut de son bureau, monsieur le maire observe la façon dont ils corrompent quelques policiers. C'est nous-mêmes qui donnons du travail à la police »**

## PRIX DÉCOUVERTES RFI 2019

## Les deux Congo votent pour Céline Banza

Depuis le 16 septembre, le nom de la jeune chanteuse a été publié dans la sélection des dix finalistes du comité d'écoute du concours de la radio internationale qui invite les mélomanes à exprimer leur choix jusqu'au 16 octobre sur [www.prixdecouvertes.com](http://www.prixdecouvertes.com).

Quoi de plus normal que les Congolais, de Brazzaville et Kinshasa réunis, décident de faire bloc et s'activent à voter pour leur candidate unique. Ce n'est pas exagérer, affirmant de nombreux Kinois, que de prétendre que Céline Banza représente les deux nations sœurs et amies au Prix Découvertes RFI 2019 vu que la République du Congo n'a pas de finaliste cette fois. Elle a du reste eu l'opportunité de se faire un public, des fans sur la rive droite du fleuve Congo où elle a joué en juin dernier. La jeune chanteuse, il faut le reconnaître, est aussi habile avec la guitare, l'autre instrument dont elle use plutôt bien en plus de sa voix. Un tour à la Halle de la Gombe où elle est à l'affiche ce 21 septembre en première partie du concert de clôture de l'African music forum, organisé d'ailleurs sur les deux rives du fleuve Congo, permettra de s'en convaincre. En effet, cette prestation se révèle une belle occasion pour ceux qui ne la connaissent pas



Céline Banza représente la RDC au Prix Découvertes RFI 2019 Photo

encore de la découvrir. Notons que Céline Banza est tout de même plutôt bien connue des habitués de l'Institut français de Kinshasa pour y avoir joué bien des fois déjà. Elle s'y est produite notamment à l'occasion du concert de la Francophonie en mars et lors du dernier JazzKif, en juin. Et ce, rappelons-le, dans les deux capitales voisines, Kinshasa et Brazzaville. Pétrie de talent, la jeune musicienne de 22 ans est une artiste indépendante polyvalente. La performance et précisément la vidéo font également partie des

autres sphères artistiques où elle s'aventure non sans passion. Difficile donc de passer inaperçue avec pareil bagage et une ambition qui la pousse sans cesse à explorer de nouveaux univers. C'est sur la voie de cette quête quotidienne qu'elle attire l'attention du chorégraphe-danseur de Kinsangani, Faustin Linyekula. En 2017, de leur collaboration naît le court-métrage « Tamuzi », dans lequel Céline Banza interprète son propre rôle.

**Convaincre aussi le jury**  
Quoique brève, l'apparition de

la jeune musicienne congolaise dans The Voice Afrique Francophone a eu l'avantage de la conforter dans son choix d'opter pour sa passion, la musique. Cette nouvelle énergie la mène à créer le groupe Banza Musik et participe l'an dernier à l'exposition du Goethe Institut « Kinshasa 2050-Les femmes d'abord ! ».

Signalons que le lauréat du Prix Découvertes RFI 2019 sera désigné le 7 novembre. Ce choix ultime sera fait à la suite du vote du jury professionnel qui s'ajoute à celui ces

mélomanes. Le convaincre est donc une autre paire de manche. Et ce n'est pas gagné d'avance! Espérons que Céline Banza aura plus de chance qu'Iyenga l'an dernier et Maryse Ngalula en 2012. Les deux dames sont les deux précédentes finalistes de la RDC au concours musical international ouvert aux artistes musiciens de l'Afrique, des Caraïbes et de l'océan Indien. Par ailleurs, parmi le jury se trouve l'une des grandes stars congolaises, en l'occurrence Fally Ipupa, qui a fait son entrée en 2014 dans ce milieu où se côtoient exclusivement des artistes internationaux. Pour cette édition, il va se joindre à A'Salfo, Charlotte Dipanda, Tiken Jah Fakoly, Josey, Angélique Kidjo, Youssou N'Dour, Oumou Sangaré et Singuila. Outre leurs homologues, aînés pour certains, Céline Banza tout autant que ses concurrents Anycris (Côte d'Ivoire), Bebe Baya (Guinée), les Camerounais Cysoul et Lydol, Nasty Nesta (Bénin), NG Bling (Gabon), Social Mula (Rwanda), Yann'Sine (Maroc) et Zonatan (Île Maurice) devront aussi convaincre les journalistes de RFI, France 24 ainsi que les représentants des organismes partenaires, eux également membres du jury.

*Nioni Masela*

## AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

## Bon coup d'essai du premier Fab Café

Première expérience tentée le 31 août dernier, dans la salle de lecture du Campus du nouvel espace universitaire francophone (Cneuf), la matinée d'informations autour du numérique, organisée par Lisungi FabLab sur le thème « Le numérique au service de l'entrepreneuriat », a satisfait plusieurs jeunes kinois.

L'organisation de l'atelier baptisé Fab Café a fait suite au triste constat que « beaucoup de gens, les jeunes surtout, ne connaissent pas l'existence du FabLab », a dit au Courrier de Kinshasa le chargé des projets de Lisungi FabLab, Assane Seck. Volontaire international de la Francophonie au sein du Cneuf de Kinshasa, le jeune sénégalais s'en est bien désolé. Et ce, d'autant plus que, a-t-il, affirmé : « Ce lieu leur offre de nombreuses opportunités, notamment dans les domaines du numérique en incluant la modélisation, la numérisation, l'impression 3D et la création de projets en tant que tel ». Principal orateur du jour, le Pr Degrace Nsaman, entrepreneur et coach, a essentiellement parlé des défis de l'entrepreneuriat en épingleant les opportunités qu'offre le numérique pour y pallier. « Il

s'agit de formations en entrepreneuriat qui cassent la routine de notre système d'éducation boîteux, fait de beaucoup de théorie et de très peu de pratique. Nous passons du temps à recopier des syllabus, à nous exprimer en français sans être capables de faire quelque chose de nos mains, de créer, de concevoir, de développer en pratique », a-t-il expliqué au Courrier de Kinshasa. Dès lors, il est d'avis que « le système d'enseignement abordé par le FabLab est sur ce point avantageux ». Le coach a confié s'en être illico rendu compte, lors de sa première visite au Lisungi FabLab. Il a affirmé avoir été « ébloui par l'organisation du cadre et tout ce qui s'y trouvait caché ». D'où l'idée d'établir un partenariat dont, dit-il, « l'enjeu est de trouver comment y ramener les jeunes,



Le FabLab manager Arnauld Nedati intervenant lors du café numérique

principalement kinois pour une formation ». Degrace Nsaman mise sur le fait qu'il est « suivi par de nombreux jeunes », vu qu'il est d'ordinaire occupé à « les aider à renforcer leurs compétences, à entreprendre de sorte à être plus épanouis ».

**Soixante-dix participants**

Globalement, le premier Fab Café a accueilli soixante-dix

participants, en majorité des hommes, a précisé Assane Seck qui a promis « de rectifier prochainement les choses de sorte à respecter la parité », renchérissant : « 90% d'entre eux étaient des jeunes de 18 à 30 ans. Nous comptons élargir le cercle avec d'autres invités la prochaine fois ».

Il convient de rappeler que Lisungi FabLab a été créé ini-

tialement pour l'encadrement des jeunes en rupture scolaire de milieux défavorisés en vue de leur réinsertion sociale. Ce sont donc eux la première cible de l'atelier même si, comme l'a soutenu le FabLab manager Arnauld Nedati, il est ouvert à tous les Kinois de tous âges.

Par ailleurs, ce premier Fab Café s'est tenu une année après la création de Lisungi FabLab, en juin 2018. Le laboratoire numérique du Cneuf entend pérenniser l'expérience en la rééditant dorénavant chaque mois. Pour l'heure est assurée la formation régulière de la seconde cohorte, la deuxième vague des vingt-cinq jeunes inscrits pour six mois.

En outre, de même que le coach Degrace Nsaman et Assane Seck, le FabLab manager s'est dit conforté par l'engouement manifesté par les participants au premier atelier. Arnauld Nedati a déjà envisagé, à cet effet, d'en assurer le suivi, convaincu qu'avec l'entrepreneuriat, il est possible d'améliorer le social de la population.

*N. M.*

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE POINTE-NOIRE

# Maintenir le cap malgré la crise

« La crise doit être intégrée dans une stratégie de réplique et être vécue comme un challenge qu'il importe absolument de gagner », a dit Jean François Kando, député-maire de la ville, le 18 septembre, à l'ouverture de la septième session administrative de l'assemblée locale.

Dans son mot d'ouverture, le député-maire a rappelé que depuis plusieurs années, la crise économique et financière frappe de plein fouet la République du Congo, affectant lourdement le niveau général de la consommation, de l'investissement et de l'épargne. Elle a occasionné, a-t-il poursuivi, une baisse vertigineuse des activités, la fermeture de certaines entreprises sur la place de Pointe-Noire et partant, le chômage d'un grand nombre de citoyens.

Face à ce tableau sombre, Jean François Kando pense qu'il est important de maintenir sinon d'améliorer, au niveau local, les prestations et la productivité des services municipaux. C'est ainsi que la mobilisation optimale des recettes, surtout celles du ressort exclusif de la mairie, et l'affectation rationnelle des dépenses demeurent la seule issue favorable à la situation budgétaire d'aujourd'hui.

Le président du conseil départemental et municipal a, par ailleurs, indiqué que le bureau exécutif s'employait depuis son installation, le 24 août 2017, à l'optimisation des recettes. Mais les résultats obtenus sont

mitigés et ne permettent pas à l'assemblée locale de couvrir toutes les charges suscitées par les nombreux besoins de la population.

Bien que le chemin soit escarpé, le député-maire a demandé aux élus locaux de ne pas céder ni au renoncement ni au découragement, encore moins se répandre en plaintes diverses sur cette crise au point d'en faire un alibi. « La crise doit être intégrée dans une stratégie de réplique et être vécue comme un challenge qu'il importe absolument de gagner », a dit Jean-François Kando.

Précisons que le bureau exécutif de ce conseil, pendant l'intersession et cela conformément à la recommandation de la sixième session administrative,



Jean François Kando, député-maire de la ville de Pointe-Noire, ouvrant la 7<sup>e</sup> session ordinaire/Adiac

**« La crise doit être intégrée dans une stratégie de réplique et être vécue comme un challenge qu'il importe absolument de gagner »,**

a mis en place une commission mixte chargée de détecter les causes endogènes et exogènes des contre-performances récurrentes constatées sur le rendement de certaines taxes du ressort de la municipalité.

Les sous-commissions ont travaillé pendant la période et ont produit chacune un rapport qu'elles ont régulièrement

transmis au bureau exécutif. Les synthèses élaborées à cet effet constitueront la toile de fond du débat d'orientation budgétaire que l'assemblée locale organisera au mois de novembre et qui lui permettra de bien préparer le budget de l'exercice prochain. Pour cette session qui se tiendra jusqu'au 27 septembre, le conseil départemental et municipal aura à examiner essentiellement deux affaires: une relative au projet de budget supplémentaire exercice 2019 et l'autre concernant trois projets de délibérations dénommant deux ronds-points et une artère de la ville. Il s'agit notamment des dénominations des ronds-points Mpita qui deviendra rond-point Germain-Bicoumat ; Germaine-Pemba qui deviendra Place du soldat de la paix ; et de l'avenue Émeraude qui deviendra André-Raymond-Safoux.

Deux commissions seront ainsi sollicitées, en l'occurrence la commission Économie et finances et de la commission Aménagement et affaires domaniales.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## FÊTE DU LIVRE

## Plus de six mille publications en vente à l'IFC

Romans, jeunesse, bandes dessinées, essais, livres d'art, polars... seront à l'honneur les 26, 27 et 28 septembre à Pointe-Noire, pour la première édition de l'événement organisé par l'Institut français du Congo (IFC), en partenariat avec l'association Rotary Club de la place.

Dans quelques jours, l'IFC de Pointe-Noire va devenir la plus grande librairie de la ville. Plus de six mille livres d'occasion (dons, désherbages de bibliothèques en France, etc.), collectés par des Rotary Club en France et acheminés par le Rotary Club Doyen de Pointe-Noire, seront vendus entre 100F et 1000 F CFA.

Cette fête du livre vise à encourager la lecture et faire rayonner le livre dans la ville. L'événement permet également de susciter la curiosité des lecteurs et conforter la convivialité des échanges.

Autrefois, l'IFC organisait une foire du livre chaque année en partenariat avec une association française. Aujourd'hui, il renoue avec la tradition en s'associant au Rotary Club Doyen pour une nouvelle édition tout en privilégiant la qualité et la diversité. L'objectif de cette activité est de répondre à un besoin de livres qui n'est pas satisfait par les librairies de la place, surtout pour des raisons de coût élevé des livres neufs. L'action s'inscrit parfaitement aussi dans l'une des missions que s'est fixées l'IFC de Pointe-Noire, à savoir développer l'accès aux livres pour les publics les plus fragiles. L'intégralité des recettes sera reversée au Rotary Club pour couvrir les frais d'expédition des livres et les reliquats utilisés pour mener des actions de soutien à l'éducation, la santé, etc.

Notons que le Rotary Club Doyen œuvre pour le développement de l'entente entre les peuples, la bonne volonté et la paix, notamment par le biais d'actions ciblant la santé, l'éducation et le combat contre la pauvreté. L'après-midi du 26 septembre sera exclusivement réservée aux adhérents de l'IFC, sur présentation d'une carte d'adhérent de l'année en cours.

**H.P.M.**

## MUSIQUE:

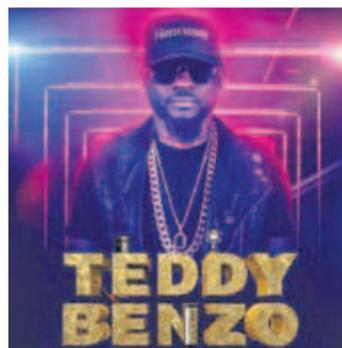
## Teddy Benzo ce week end à l'Institut français

L'artiste rappeur et leader du label congolais Belle Rage Music va livrer, le 21 septembre, un concert gratuit.

La prestation du rappeur congolais intervient peu de temps seulement après la sortie de son single «Mili-mo», une des chansons phares de son deuxième album «Mwana Mboka Soldier» qui sort dans peu de temps. C'est à l'Espace culturel le Continental de Mpaka, dans le sixième arrondissement Ngoyo, qu'il prépare ce concert en compagnie de ses musiciens.

Domicilié à Pointe-Noire, Teddy Benzo fait aujourd'hui partie des valeurs sûres du rap et du hip hop congolais par la richesse de ses thématiques et son professionnalisme avéré. Ses nombreuses prestations locales et ses innombrables collaborations avec les artistes étrangers renforcent aujourd'hui cette renommée qui ne se dément plus. Teddy Benzo est sans conteste l'une des têtes d'affiche du rap national en plein essor.

Lors de ce concert, le public va savourer ses chansons cultes mais aussi les morceaux inédits qui feront à coup sûr exulter l'assistance.



Autrefois appelé Benzular, Teddy Benzo fit ses débuts dans l'univers du hip hop en 1990 au sein du groupe Impartial Def, jouant avec Poki Diamo Star & Stone, deux artistes rappeurs.

Après le départ de ses deux coéquipiers pour l'Afrique de l'ouest et la France, il évolue avec Fuma Strong et adhère la P.A.C. (Production Afro Centrique). La chanson «Black jack lyrics», interprétée avec les membres de la P.A.C: Fuma Strong, Djo Back, Ya Batamio, Obymarf, Kaysee M, Nex one...le révèle au grand public. C'est

le début d'une longue et riche carrière qui fait aujourd'hui le bonheur de ses fans.

Amoureux et pratiquant du basketball, Teddy Benzo, attiré par ce sport, sa deuxième passion, va émigrer au Gabon puis en Afrique du Sud où il va faire la connaissance de Cam (artiste rappeur gabonais) et Léon (Beatmaker & producteur originaire de la République Démocratique du Congo). Ensemble, ils mirent sur pied le label Large production. De cette structure va sortir le premier album de Cam : «Entre joie et peine». Après le départ de Léon pour des raisons professionnelles, Cam et Teddy Benzo décidèrent de monter le label Belle Rage qui sort dans la foulée l'album «Caméducation».

Rentré au pays, Teddy Benzo, outre ses prestations artistiques en compagnie de ses amis Bakus, Doc Abdoulaye, lance le label Belle Rage Music qui se distingue dans la promotion culturelle à Pointe-Noire.

Lors du concert, les artistes Mochristo, Big Tyger, Spirita Nanda, Big Willy, Doggy Smocky, M.F, Dj Youss vont également prestre.

**Hervé Brice Mampouya**

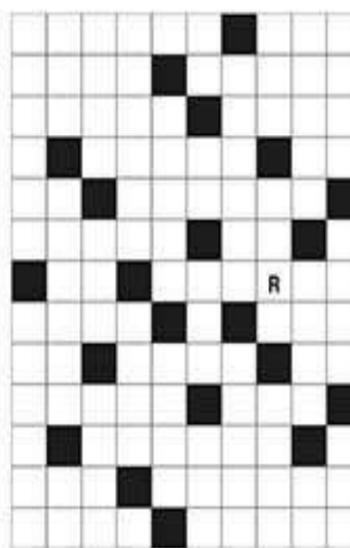
CRISE DE NERF MILITANT	PRÉNOM MASCULIN BEATITUDE	UN MOYEN DE S'ÉLEVER	SERVIE AU PUB ALLURE	206 CHEZ L'HOMME HUMOUR VACHE	JEU DE HASARD TRÈS DOUÉE
TITRE DE NOBLESSE OUVRIER UN BIDON		PASSÉ RÉCENT TRAQUER		CARTE À JOUER SUBMERGE	
FIN DE ROUPILLON DÉPLACEMENTS			LANGUE MÉDIÉVALE ESPÈRE		SUR LES DIPLOMÉS
MODERNE DROIT DE PASSAGE	METTENT À L'ÉPREUVE ELLE NOUS FAIT RAMER		CYCLE CAPITAL DU		SANS COMPAGNE
DIEU PHÉNICIEN	PARURE	BIDOUILLÉS VILLE DE TANZANIE	PRONOM PERSONNEL PRÊTE À RIRE	EXIGIBLE PIÈCE RAPPORTÉE	
			PAYS D'ORIENT ÉTAI AU LABO		VIEILLES HABITUDES AMER
FIT UNE NATTE BIEN ÉQUIPÉE				BOUSILLE FLEUVE DES PYRÉNÉES	
			DERNIÈRE PAROLE		
ÉLIMÉ RECRUTEUR		GROS PATELIN DEUX ROMAINS			LETTRE GRECQUE
		PRONOM PERSONNEL	ON L'A DANS LA PEAU		
FIN DE LA FAIM				DOUÉE	

MOTS MÊLÉS

B E C A M A R A N T E D O X E  
 E B O L X U E G A R U O C R C  
 I E N E O S E C Y A C H T A E  
 A H C J E R I A R O H C D C T  
 R P U U N F D L L M E U N O D  
 E E B S I O O O I P C A V R B  
 M L I T O U R N S H L A A N A  
 L A N I D R A C V E P C C I D  
 A O V C I B P E R A O Y O M A  
 P P R E L U D E H T U M S I B  
 J O K E R P R U O P M T M X O  
 B A R B O N U P T I A L O T U  
 R E V E N U I N O R A B S U M  
 H A V A N E E S A B I R R R R  
 H C I H C K A B C O R S O E E

- |           |           |            |
|-----------|-----------|------------|
| AMARANTE  | FOURBU    | PONTIFICAT |
| BADABOUM  | HAVANE    | POURPRE    |
| BAKCHICH  | HORAIRE   | PRELUDE    |
| BARBON    | IDOINE    | RACORNI    |
| BARON     | JOKER     | RELANCE    |
| BISMUTH   | JUSTICE   | REVENU     |
| CADUC     | LORDOSE   | SABIR      |
| CARDINAL  | MINABLE   | SPECTRE    |
| CONCUBIN  | MIXTURE   | SYPHILIS   |
| CORSO     | NUPTIAL   | TOCARD     |
| COSMOS    | PALMERAIE | VAUTOUR    |
| COURAGEUX | PARODIE   | VERNIS     |
| EPHEBE    | PAVOT     | YACHT      |
| EXODE     |           |            |

MOTS CASES • N° 05



- 2 LETTRES  
 CE - ET - IP - LE - LU - MA - ME - OC - ON - RE
- 3 LETTRES  
 AXE - EMU - FER - FOC - OSE - PLI - REA - REZ - ROI - UNE
- 4 LETTRES  
 AERE - AREC - AJGE - AZUR - CERF - CEUX - CHEF - DECU - ELFE - HEIN - ROVE - SERT - SEXE - TOLE
- 5 LETTRES  
 AIGRE - AMUSE - EMULE - EPRIT - ERSES - ESTER - NOCES - RECEL - THEME
- 6 LETTRES  
 AMORCE - AORTES - EFFACE - ESPECE - EXERCE - HATERA - HERPES - SPARTE - TRAHE - TRAUMA

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N° 05 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 05 •

	7			3				
6			4	5		2	8	
4	2						7	
	1	9		7				
			6	4				
				8		3	9	
	2					9	5	
	4	7		6	9			1
			1					2

	7			4	2			
	4	9	5			6		
5	2	3			9	8		
1			4		5	2		
	6	5		9		1		
	7	5		1			6	
7	4			6	1		9	
	8			9	5		7	
		6	7			3		

EN PARTANT DES CHIFFRES REMPLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION  
 Le mot mystère est **saxophone**

Mots casés  
 MOTS CASES N° 04

H E R O N H E I N  
 A R A A M E L E  
 N E V E U B R E F  
 C I N S E R E L  
 H O N T E E S S E  
 E U R E C U S E  
 A G E R A M I  
 E T E B U C C I N  
 P E A G E H S U  
 I N E C T A R I  
 L O T I O S E N T  
 E N N U I T E E  
 E T E T E E L F E

Mots fléchés  
 MOTS FLÉCHÉS N° 04

N S T E D S  
 C A M E R O U N A I S E  
 F E M U R V I S E R  
 I N C A R U A D E F  
 A P L E T H O R E  
 A F G H A N I N T O X  
 L O U T R E S L E  
 I S A R E A S T I R  
 O C E A N S S U E E  
 O U I N E A N T N S  
 V E L U N E R O N  
 P E R I M E T R E H  
 N E S C O S E U  
 P I S E U I L S E R  
 R I E N F I E N T E

• SUDOKU • GRILLE DIFFICILE • N° 04 • • SUDOKU • GRILLE FACILE • N° 04

4	6	9	1	7	3	8	2	5
7	1	8	2	5	6	4	9	3
3	2	5	8	9	4	1	6	7
2	8	1	6	4	5	7	3	9
6	9	3	7	1	8	2	5	4
5	7	4	3	2	9	6	8	1
9	4	2	5	8	7	3	1	6
8	5	6	4	3	1	9	7	2
1	3	7	9	6	2	5	4	8

2	7	5	9	8	6	3	1	4
3	9	6	1	7	4	8	5	2
8	4	1	5	2	3	7	9	6
6	1	8	3	4	2	9	7	5
7	2	9	6	5	8	4	3	1
4	5	3	7	9	1	6	2	8
5	8	7	4	1	9	2	6	3
9	6	4	2	3	5	1	8	7
1	3	2	8	6	7	5	4	9

## AWARDS POOL MALEBO

## Kinshasa va abriter la première édition

L'annonce a été faite par le comité d'organisation au cours d'une conférence de presse tenue récemment dans la périphérie nord de Brazzaville.

Le concept Awards Pool Malebo a été créé pour valoriser la culture sur les deux rives du fleuve Congo pour les amener à réclamer dans l'avenir, la place qui est la leur, celle du bastion de la musique africaine. C'est ainsi qu'après la concertation avec les deux coordinations de Kinshasa et de Brazzaville, sous la supervision générale de Charly Balaka, la date de la tenue de la première édition des Awards Pool Malebo a été fixée pour



Le superviseur général du projet Pool Malebo entouré d'Armand Bouka à sa droite et Hugues Vogel à sa gauche

**« Nous devons justifier les prix pour que nous ne soyons pas taxés de tout. Autrement dit, nous allons provoquer la mort de notre institution Pool Malebo que nous voulons pérenne »**

le 1er novembre, à Kinshasa, sous le patronage du président de la République, Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo. L'une des particularités de cette première édition, c'est le fait que la soirée sera animée par deux chroniqueurs du Congo Brazzaville, et la deuxième édition, qui aura lieu à

Brazzaville, le sera par deux chroniqueurs de la République démocratique du Congo. Pour le coordonnateur aile Brazzaville, Hugues Vogel, cet événement va célébrer, fédérer et récompenser la musique congolo-congolaise. « Aujourd'hui, grâce à la conviction et la ferme assu-

rance portée par les culturels des deux Congo, ce projet se veut être une réalité. Brazzaville et Kinshasa ont toujours eu la même réalité musicale. C'est donc un atout pour les deux peuples de fonder les bases d'une réelle intégration culturelle », a-t-il déclaré.

## Les catégories à récompenser

Au total vingt-quatre prix plus un prix spécial seront attribués dans diverses catégories, entre autres, meilleur artiste ; meilleur orchestre ; meilleur chanteur ; révélation de l'année ; meilleur musicien chrétien ; révélation musique chrétienne ; meilleur producteur (label) ; meilleur artiste diaspora ; meilleur mécène de la décennie ; musique du cinquante ; meilleur sapeur. « Nous devons justifier les prix pour que nous ne soyons pas taxés de tout. Autrement dit, nous allons provoquer la mort de notre institution Pool Malebo que nous voulons pérenne », a déclaré le superviseur général du projet, Charly Balaka.

**Bruno Okokana**

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

## Des réformes attendues pour le sous-secteur



Le ministre Nicéphore Fylla Saint-Eudes

Le ministre de tutelle, Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a insisté, le 19 septembre à Brazzaville, sur la réforme de l'inspection générale, à la faveur de l'ouverture des travaux de la vingt-deuxième session ordinaire du conseil national. Outre la réforme de l'inspection générale de l'enseignement technique et professionnel, les conseillers nationaux vont également se prononcer sur plus d'une dizaine de dossiers importants liés aux réformes de ce sous-secteur de l'éducation.

Signalons que le conseil national de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi est un organe qui constitue à la fois un comité consultatif. Il assure la représentation des établissements publics à caractère scientifique, technique et professionnel.

**Fortuné Ibara**

## ELIMINATOIRES CHAN 2020

## Dix-huit Diables rouges retenus pour affronter la Guinée équatoriale

Le sélectionneur de l'équipe nationale locale, Barthélemy Ngatsono, a présenté la liste des joueurs qui affronteront, le 22 septembre, le Nzalang Nacional, dans le cadre du match aller du dernier tour éliminatoire de la compétition.



Six Diables rouges confiants et unis à leur hôtel, quelques heures avant le départ/Photo Patchel-Drcpf

Le match aller aura lieu à Malabo, en Guinée équatoriale, et le retour est prévu au mois d'octobre, à Brazzaville. Le vainqueur de cette double confrontation sera directement qualifié à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations de football (Chan), Cameroun 2020. La délégation congolaise s'est déplacée par vague pour la Guinée équatoriale, le 19 septembre. Les Diables rouges doivent négocier un bon match en terre guinéenne pour ne pas compromettre leurs chances de qualification à domicile, comme c'était le cas avec les joueurs de l'équipe nationale des moins de 23 ans face à la Zambie. Cette liste est fortement constituée des joueurs évoluant dans les grands clubs du pays, notamment Etoile du Congo et Diables noirs.

## Les dix-huit Diables rouges

1-Joe Ombandza (Cara), 2-Pavhel Ndzila (Etoile du Congo), 3- Carof Bakoua (As Otoho), 4- Julfin Ondongo (Etoile du Congo), 5- Chancy Danga (Etoile du Congo), 6- Dorvel Dibekou (Etoile du Congo), 7- Varel Rozan (Etoile du Congo), 8-Dimitri Bissiki (As Otoho), 9- Prince Obongo (Diables noirs), 10- Harvy Osseté (Diables noirs), 11- Mignon Etou (Etoile du Congo), 12-Arcy Biassadila (As Otoho), 13- Jaures Ngombé (As Othoh), 14-Yann Mokombo (Etoile du Congo), 15- Matheus (Etoile du Congo), 16-Santous Mboussa (As Cheminot), 17-Brel Mohendiki (Etoile du Congo) et 18-Deldy Ngoyi (Etoile du Congo).

**Rude Ngoma**